



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

ADES (UMR 6578 associée aux EA 3242 et 3783)

sous tutelle des établissements et
organismes :

CNRS (INEE)

Etablissement Français du Sang

Université de la Méditerranée (Faculté de Médecine)

Mars 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
ADES (UMR 6578 associée aux EA 3242 et 3783)
sous tutelle des établissements et
organismes :
CNRS (INEE)
Etablissement Français du Sang
Université de la Méditerranée (Faculté de Médecine)

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Unité

Nom de l'unité : ADES - Anthropologie bio-culturelle, Droit, Ethique et Santé

Label demandé :

N° si renouvellement : 6578

Nom du directeur : M. Michel SIGNOLI

Membres du comité d'experts

Président :

M. Alain FROMENT, IRD

Experts :

M. Bernard GODELLE, Université de Montpellier

Mme Dominique GRIMAUD-HERVE, MNHN, représentant le CoNRS

Mme Sandrine de MONTGOLFIER, Université Paris 13

M. Alain TUFFREAU, Université de Lille 1, représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gabriel DUPUY, Université Paris 1

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Les trois tutelles, le CNRS, l'Établissement Français du Sang et l'Université de la Méditerranée, étaient représentées par :

Mme Stéphanie THIEBAULT, directrice adjointe scientifique, Institut INEE du CNRS

M. Yvon BERLAND, président de l'Université Aix-Marseille 2

M. Marc BONNEVILLE, directeur scientifique de l'EFS-Pays de la Loire

M. Alexis BUGADA, vice-président, chargé des sciences sociales à l'université Paul Cézanne

M. Jean-Louis MEGE, président du Comité scientifique de la Faculté de Médecine de Marseille



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Journée du 14 mars 2011 de 9h à 17h30. La matinée a comporté 4 phases : intervention des trois tutelles, présentation du bilan par les trois directeurs d'unités qui fusionnent, débat avec le comité d'experts, et audition à huis clos des doctorants. L'après-midi a été consacré à l'examen du projet, suivi d'une audition du seul porteur de projet par le comité d'experts.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'unité principale, UMR 6578, implantée à Marseille, d'abord à l'Hôpital de la Timone, et actuellement à l'Hôpital Nord où la surface disponible a triplé, forme le cœur du dispositif. Dans le projet présenté, elle est rejointe par l'EA 3242 et l'EA 3783.

- Equipe de Direction :

Directeur : M. Michel SIGNOLI

Directeur Adjoint : M. Georges LEONETTI

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	12	29
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	14	15
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	32	37
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	11	14
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	36	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	22	32



2 • Appréciation sur l'unité :

- Avis global :

Il s'agit d'une unité à forte visibilité nationale et internationale, présentant un bilan solide à potentiel scientifique important, adossé à un enseignement de qualité.

- Points forts et opportunités :

- Un effort interdisciplinaire manifeste, avec intégration de l'éthique et du droit ;
- Une véritable dynamique collective, des doctorants aux responsables, avec une gouvernance claire ;
- Un rayonnement scientifique réel, prouvé par la qualité des publications ;
- Une bonne articulation entre enseignement et recherche.

- Points à améliorer et risques :

- Manque de visibilité de l'anthropobiologie au sein de l'enseignement de master des spécialités « pathologie humaine »
- Trop de signataires dans les publications, ce qui dilue le travail effectif
- Il existe un risque de ne pas réussir pleinement l'intégration des différentes équipes, notamment en raison de leur répartition sur plusieurs sites. L'équipe des éthiciens paraît un peu faible par rapport à l'équipe des juristes.

- Recommandations :

- Poursuivre la politique de rencontre entre disciplines, et l'animation entre doctorants issus de trajectoires différentes ;
- Mieux afficher les thématiques de l'équipe 2 (redondances dans la thématique 4 sur éthique et recherche biomédicale) ;
- Développer la composante écologie humaine ;
- Augmenter le nombre d'HDR.

- Données de production :

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	44
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	51
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	100%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	5
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	29



3 • Appréciations détaillées sur l'unité :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

La production scientifique est ancrée dans quatre domaines, l'évolution des populations humaines (paléanthropologie, génétique, démographie, épidémiologie), la bioarchéologie, les questions de croissance notamment en médecine légale, et la thématique du corps (anthropologie du vieillissement, de l'alimentation, de l'image du corps). Dans chacun de ces domaines, plusieurs travaux ont eu un impact important, notamment en anthropologie épidémiologique.

Au total, on recense sur le quadriennal écoulé 663 publications, dont 183 de rang A avec comité référencé, 53 autres articles de rang A, 191 interventions orales dans des congrès, 42 ouvrages ou directions d'ouvrages, et 126 chapitres d'ouvrages, sans compter de nombreuses autres publications ou interventions, et la création d'une revue scientifique (classée par le CNRS) consacrée au corps.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Cette visibilité s'est matérialisée par des liens internationaux, notamment le montage d'une UMI au Sénégal, l'appartenance à un laboratoire associé franco-russe, et l'organisation de plusieurs congrès. La contractualisation avec l'Etablissement Français du Sang a débouché sur des thématiques nouvelles et originales, notamment autour du don du sang et du corps dans des traditions autres que celles de la culture européenne.

De nombreux doctorants, dont plusieurs étrangers sont présents, et on compte, au cours du le quadriennal passé, 29 thèses et 80 masters ; 20 thèses sont en cours.

La capacité de trouver des financements est remarquable puisque sur les 1 384 000 euros de la période 2006-2010, seulement 25% viennent des crédits des tutelles, 10% d'appels à projets internationaux, 47% d'appels à projets nationaux et 18% de subventions, où le mécénat a une grande part.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :

L'unité fonctionne de façon démocratique, avec un conseil de laboratoire qui se réunit 4 fois par an, un conseil scientifique, et des responsabilités partagées entre la direction et les responsables de thématiques. Les étudiants notent la qualité de l'encadrement. Des séminaires bimensuels permettent l'animation scientifique, de même que l'organisation annuelle de « doctoriales » où les doctorants présentent leur travail.

L'enseignement de master en anthropobiologie est ambitieux et propose deux parcours, l'un issu de la médecine, l'autre des sciences, couvrant l'ensemble de l'anthropologie biomédicale. Il est aussi à noter la collaboration avec les services archéologiques régionaux et nationaux, et la création d'une remarquable ostéothèque.

- Appréciation sur le projet :

L'anthropologie biologique est par essence multidisciplinaire. L'UMR 6578 d'anthropobiologie qui constitue l'ossature du nouveau projet, autour de 13 enseignants-chercheurs, 8 chercheurs de l'EFS et 9 du CNRS, s'est affirmée scientifiquement par de nombreuses publications, l'obtention de deux ANR, et plusieurs partenariats importants. Dans le projet évalué ici, les tutelles ont exprimé le désir de renforcer le poids des sciences humaines dans les disciplines médicales ; la fusion des trois universités d'Aix-Marseille a conduit à des regroupements par affinités, d'où la proposition d'incorporer à l'UMR 6578 deux EA traitant respectivement d'éthique et de droit de la santé.

Le projet proposé se présente de façon classique pour l'anthropologie bioculturelle, à savoir une équipe traitant du squelette (paléanthropologie et bioarchéologie), une équipe de génétique (avec l'originalité d'associer la coévolution des agents pathogènes), une équipe d'anthropologie du vivant (avec une composante ethnologique dominante), et enfin une équipe médico-légale, lieu où se rencontrent de façon privilégiée des aspects juridiques, éthiques, et de biologie du corps humain. Mais les interactions disciplinaires traversent l'ensemble des équipes, avec notamment trois thématiques (os, sang et épidémie) où toutes les compétences des divers intervenants peuvent s'exercer, et qui donnent au projet global sa cohérence.



4 • Analyse des EA rejoignant l'UMR 6578 dans le projet

Intitulé de l'équipe : EA 3242 - Centre de Droit de la Santé

Nom du responsable : M. A. LECA

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	12	12
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	0	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	25	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	10

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'importance des thématiques (droit et médicament, droit des sciences de la vie, droit de la responsabilité médicale) va grandissant dans la société, et le droit doit produire de nouvelles règles face à l'évolution de la médecine. Le Centre a produit au cours du dernier quadriennal 248 productions scientifiques, et édite un périodique international « Les Cahiers du Centre de Droit de la Santé ».

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le CDS a une forte visibilité internationale (il n'y a que deux équipes en France qui sont spécialisées en droit de la santé), il organise de nombreux colloques internationaux dont un est annuel, ainsi que des tables rondes, et les « conférences d'outre-mer ». Il s'appuie sur un enseignement comprenant plusieurs filières dont l'une est professionnelle dans l'expertise pénale ; 15 thèses ont été soutenues ; le financement du CDS est modique, mais les conséquences de ses réflexions sont majeures compte-tenu de l'évolution des soins et de la responsabilité médicale.



Intitulé de l'équipe : EA 3783 - Ethique et Philosophie de la Médecine et de la Biologie

Nom du responsable : M. J.-R. HARLE

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	4	4
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	7	7
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	3	3
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	12	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	3

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

L'EA 3783, une des deux seules équipes labellisées dans le domaine de l'éthique médicale, réfléchit aux problématiques liées à la bioéthique, afin de comprendre les conduites des acteurs de santé d'un point de vue social, moral psychologique et philosophique.

On recense 567 productions scientifiques dont 51 articles de rang A (ce qui dans le domaine considéré n'est pas un classement pertinent puisqu'il n'y a pas de revues de rang A en éthique), 8 thèses soutenues, 12 en cours, nombreuses journées d'études et conférences.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Malgré une équipe réduite, l'EA 3783 possède une forte visibilité, puisque l'un des responsables de l'unité est vice-président du Comité National d'Ethique, un autre est ancien ministre de la santé et ancien directeur de la Croix-Rouge. Le champ de l'éthique est encore peu organisé en France, mais est promis à un développement rapide et important en raison des lignes de conduite à élaborer face à des pratiques biomédicales nouvelles.

5 • **Appréciation sur le projet :**

Au total la fusion de trois équipes, qui prises séparément fonctionnaient bien, fait émerger une structure ambitieuse et un projet prometteur consacré à des objets bio-culturels complexes ; dans ce processus, le personnel passe de 105 à 152 membres, surtout par l'augmentation des universitaires, et les surfaces des locaux sont doublées (2900 m²). Le projet est ouvertement soutenu par les tutelles ; le directeur-adjoint de la formation est aussi le doyen de la Faculté de Médecine. Dans la nouvelle UMR, chaque thématique conserve ses propres champs de recherche, et chaque équipe construit des projets internes. Pour autant, la volonté affichée est de dépasser les juxtapositions



disciplinaires en suscitant une dynamique holistique créée autour de problématiques transversales, renforcées par des congrès thématiques en préparation, pour structurer l'ensemble.

L'originalité du projet tient à la formulation de réponses face aux évolutions sociétales observées dans de très nombreux domaines tels que la vulnérabilité, la sénescence, les soins palliatifs, les nouvelles technologies, l'évolution de la parentalité, l'alimentation, les essais thérapeutiques, les crises sanitaires, l'exposition et la restitution des restes humains, le don du corps, les banques de cellules, l'imagerie, la pangénomique, la médecine prédictive, le conseil génétique, la sécurité immunologique des populations migrantes, le risque transfusionnel et l'émergence virale etc. : ces évolutions requièrent une adaptation et un approfondissement de l'éthique biomédicale et du droit, auxquels l'anthropologie biologique confère une spécificité unique. La réunion de ces trois approches (juridique, éthicienne, anthropobiologique) constitue un atout considérable tant pour la recherche que pour les applications.

En conclusion, le comité d'experts donne un avis global très favorable sur l'unité. Parmi les points forts et les opportunités, il relève l'originalité de l'approche, l'importance de répondre au moyen de l'interdisciplinarité à des questions sociétales. Mais l'unité devra s'assurer d'une réelle intégration des disciplines et des thématiques. Elle devra aussi augmenter le temps consacré à la recherche (par rapport à la pratique hospitalière ou à l'enseignement, dans la limite des obligations statutaires). Il lui faudra enfin augmenter le recrutement de jeunes chercheurs, augmenter les HDR, et rehausser ses financements.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
ADÉS - Anthropologie bio-culturelle, Droit, Éthique & Santé	A+	A	A	A	A+

C1 - Qualité scientifique et production

C2 - Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 - Gouvernance et vie du laboratoire

C4 - Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 - Marchés et organisations

SHS2 - Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 - Espace, environnement et sociétés

SHS4 - Esprit humain, langage, éducation

SHS5 - Langues, textes, arts et cultures

SHS6 - Mondes anciens et contemporains